

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique : 29 millions d'euros confirmés pour 2012

Alors que le Ministère de la Culture et de la Communication fait face aux mêmes impératifs de réduction de dépenses que l'ensemble des administrations nationales, les arrêtés portant barème des subventions d'exploitation et d'aide sélective du Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique viennent d'être publiés au Journal Officiel pour un budget total équivalent à celui de l'année dernière. Le Syndicat National des Radios Libres s'en félicite.

Rappelons qu'en 2011, le FSEER s'était vu augmenté de 6,9%, correspondant à 2 millions d'euros. Depuis lors, le SNRL n'a eu de cesse de convaincre et de se battre pour que cette augmentation soit à minima pérennisée malgré un environnement budgétaire défavorable.

Gageons que le Gouvernement poursuivra son soutien attentif au secteur de la radiodiffusion locale associative pour les années à venir et notamment pour l'exercice budgétaire 2013.

A cette occasion, le SNRL rappelle que la radiodiffusion territoriale à but non lucratif ne peut être considérée comme une variable d'ajustement et que le secteur, qui joue un rôle essentiel de communication et d'information sur les territoires, ne pourrait se satisfaire d'un maintien de l'enveloppe actuelle pour la production et la diffusion analogique des radios associatives en 2013.

Le SNRL est à l'écoute de Mme Filippetti, Ministre de la Culture et de la Communication, et lui a fait part de ses préconisations sur le sujet ainsi que sur le financement de la diffusion numérique hertzienne de la radiodiffusion associative. En effet, le calendrier de déploiement de la RNT a été arrêté par le CSA depuis maintenant plusieurs mois sans que le Gouvernement n'ait encore dévoilé quelque position que ce soit sur la question.

• Contact presse : Pierre Montel - 06 62 92 65 21